



À l'intention des médecins omnipraticiens

Urgences : Appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Lettre d'entente n° 297

Afin d'assurer l'accessibilité à un service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possibilité de rupture de services en raison d'un manque d'effectif, les parties négociantes ont convenu de la *Lettre d'entente n° 297*.

Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période **du 25 juin au 2 septembre 2018**.

Aux fins d'application de la *Lettre d'entente n° 297*, le médecin dépêché auprès d'une installation d'un établissement désigné est rémunéré selon les modalités relatives au mécanisme de dépannage prévues à l'article 30.00 et à l'annexe XVIII de l'Entente. Il ne peut se prévaloir des modalités des lettres d'entente offrant une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

De plus, les frais de déplacement sont remboursés selon les modalités de l'article 30.00 de l'Entente. La rémunération prévue est exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **4 365 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque le médecin est dépêché dans un établissement, auquel montant s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **5 060 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque le médecin n'est pas dépêché par le comité paritaire.

Pour se porter candidat, le médecin doit, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus et accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a risque de rupture de services.

Pour toutes les dispositions et instructions afférentes, consulter la [Lettre d'entente n° 297](#), accessible dans la *Brochure n° 1*, sous l'onglet *Manuels* de la section réservée à votre profession, sur le site de la Régie, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

Pour poser sa candidature, le médecin doit remplir et retourner le [formulaire d'inscription](#) en annexe au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 30 mai 2018**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

c. c. Agences commerciales de facturation

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

- du 25 juin au 2 septembre 2018 -

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage)

1. IDENTIFICATION

Nom		Prénom		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse – Résidentielle :					
Établissement d'attache principal :					
Ind. rég.	Téléphone (résidence) :	Ind. rég.	Cellulaire :	Ind. rég.	Télécopieur :
Adresse électronique obligatoire :					
PERMIS D'EXERCICE		N° du permis		ASSURANCE	
Collège des médecins du Québec		1-		RESPONSABILITÉ :	
Code de travail				Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	

2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : _____ semaine(s)
- Veuillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix par ordre de priorité (1 étant votre 1^{er} choix)

Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine
_____	Lundi 25 juin – Dimanche 1 ^{er} juillet	_____	Lundi 2 juillet – Dimanche 8 juillet	_____	Lundi 9 juillet – Dimanche 15 juillet
_____	Lundi 16 juillet – Dimanche 22 juillet	_____	Lundi 23 juillet – Dimanche 29 juillet	_____	Lundi 30 juillet – Dimanche 5 août
_____	Lundi 6 août – Dimanche 12 août	_____	Lundi 13 août – Dimanche 19 août	_____	Lundi 20 août – Dimanche 26 août
_____	Lundi 27 août – Dimanche 2 septembre				

3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence : oui non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

Établissement(s)	Statut(s)

4. NOUVEAU GRADUÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille : _____
- Spécifiez le nom du directeur de programme : _____

5. SIGNATURE

(Apposez votre signature ci-dessous)

_____	_____	_____	_____
	année	mois	jour

- Veuillez retourner ce formulaire par **courriel** ou par **télécopieur** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec
1075, chemin Ste-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Adresse électronique : cnmq@msss.gouv.qc.ca
Télécopieur : 418 266-8974
Téléphone : 418 266-6977 / Sans Frais : 1 800 463-2647